



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2020-066

PUBLIÉ LE 3 MARS 2020

Sommaire

Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire

R24-2020-03-01-001 - ARRETE 2020-05 (1 page)

Page 3

Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire

R24-2020-03-01-001

ARRETE 2020-05

**CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Arrêté n° 2020-05
portant délégation de signature**

Le secrétaire général de la chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire,

vu le code des juridictions financières, notamment son article R. 212-36 ;

vu l'arrêté du Premier président de la Cour des comptes en date du 23 novembre 2018 nommant M. Olivier VENAULT secrétaire général de la chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire ;

vu l'arrêté n° 2020-01 de la présidente de la chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire du 27 janvier 2020 portant nominations au greffe de la chambre ;

ARRETE

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement du secrétaire général, M^{me} Isabelle MARTIN-VALLET se voit déléguer sa signature pour les matières relevant du greffe de la chambre. Elle pourra notifier les jugements et ordonnances dans les conditions prévues au chapitre II du titre IV, délivrer et certifier les extraits et copies des actes intéressant le fonctionnement de la chambre régionale des comptes.

Article 2 : Le secrétaire général de la chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à la chambre, le 1er mars 2020
Le secrétaire général de la chambre régionale
des comptes Centre-Val de Loire
Signé : Olivier VENAULT